

Entre Saye et Meudon

En passant par le Graviange

Février 2014

Le magazine d'information de la mairie de Laruscade N° 6

Edito

Six ans déjà, voila six ans que nous essayons d'être le relais entre la municipalité et les citoyens de Laruscade. Nous vous informons des faits marquants de la commune afin que vous puissiez suivre au plus près les évolutions de notre bourg. Des changements, il y en a eu, notre commune s'est transformée afin que vivre à Laruscade soit un gage de qualité. L'évolution est en route et la Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) passée avec le Conseil Général contribuera à embellir et sécuriser le bourg. Dans ce journal, vous trouverez les principales actions qui ont été menées et nous espérons qu' à travers sa lecture, nous aurons réussi à vous faire prendre conscience de cet élan dynamique.

Vous trouverez également des informations sur les nombreuses associations de la commune. Nous espérons qu'elles vous donneront l'envie de vous investir ou tout simplement de participer puisque que nous avons la chance de bénéficier d'un tissu associatif riche et varié.

Bonne lecture

Site internet

Cela fait cinq ans que nous avons créé le site de la commune www.mairie-laruscade.fr. Nous l'avons conçu pour qu'il soit le lien entre la mairie et les habitants de Laruscade. Nous espérons qu'il a bien rempli son rôle. Les nombreuses visites dont il fait l'objet, en attestent et récompensent tous les efforts que nous avons produits pour le tenir à jour quotidiennement. Nous sommes conscients que malgré son succès il est devenu un peu vieillot. C'est pourquoi, nous avons entamé sa refonte complète et espérons qu'elle sera achevée très prochainement. Toute cette gestion se fait en interne en utilisant les compétences au sein de la mairie induisant ainsi peu de frais. Sachez, que vous pouvez nous donner votre avis et mieux encore nous faire des suggestions afin de le rendre encore plus proche de vos besoins. Pour cela, n'hésitez pas à utiliser la rubrique contact située sur le site. Vos remarques seront les bienvenues.

Mairie-laruscade.fr en quelques chiffres :

2600 visiteurs différents par mois en moyenne en 2013, avec des pointes à 4000 en août, septembre, octobre.

325000 pages ont été consultées.

Au 17 janvier 2014, nous en sommes à 510 visiteurs différents.



Parlons impôts

Ah les impôts, vaste sujet de conversation où l'on dit tout et son contraire. Nous avons voulu par ce petit article vous proposer un éclaircissement sur le positionnement des impôts perçus à Laruscade par rapport aux autres communes. Pour cela nous avons pris comme référence l'année 2011.

Pourquoi cette année ? Eh bien, parce que, pour cette année, les chiffres sont facilement accessibles, et donc vérifiables par tous.

Petite définition :

Les impôts locaux sont l'addition de :

- la taxe d'habitation
- la taxe foncière (bâti et non bâti)
- la taxe professionnelle sur les entreprises établies sur la commune de Laruscade.

Par rapport aux 2 318 habitants de Laruscade, en 2011 cela représente en moyenne 147 € par habitant.

Soit: 588 € par an pour une famille de 4 personnes.

A noter:

la valeur moyenne des impôts locaux dans les communes françaises similaires à Laruscade était de 334 € par habitant, en 2011. A Laruscade, les impôts locaux par habitant sont donc plus bas de 55.99 % que pour des communes similaires

Les impôts ont-ils augmentés ?

A Laruscade, les impôts locaux par habitant ont augmentés de 53.13 % entre 2000 et 2011.

Pendant la même période, les communes françaises similaires à Laruscade, ont vu leurs impôts locaux par habitant augmenter de 60.58 % en moyenne entre 2000 et 2011.

Depuis 2000, la commune de Laruscade a donc moins augmenté ses impôts locaux que les communes françaises similaires.

La taxe d'habitation :

En 2011, le taux de la taxe d'habitation voté par le conseil municipal de Laruscade était de : 11.58 %.

La valeur moyenne de ce taux dans les communes françaises similaires à Laruscade était de 12.54 %, en 2011.

A Laruscade, le taux de la taxe d'habitation est donc moins élevé de 7.66 % que pour des communes similaires.

Nous espérons que ce petit article vous aura permis de mieux situer votre commune par rapport aux autres équivalentes

La commune

Les réalisations

Depuis quelques années, la commune de Laruscade a initié divers projets, tous destinés à dynamiser le bourg, empêcher la désertion des commerces et en attirer d'autres. Cela ne se fait pas sans mal et sans un investissement important de chaque conseiller. Nous avons voulu faire un petit inventaire des investissements les plus marquants pour notre commune, qui n'ont d'autre but que celui d'apporter aux Ruscadiennes et Ruscadiens, le confort et le plaisir de vivre au sein de notre chère commune.

Chaque investissement a été fait avec la préoccupation de faire au mieux de nos finances pour ne pas alourdir notre taux d'imposition. C'est un art difficile qui demande beaucoup d'attention et d'implication. L'article « Parlons impôt » vous aura un peu éclairé sur la question.

Quelques projets réalisés, en photo







Cabinet Kinésithérapeute

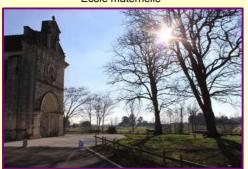
Pharmacie



Agence Postale Communale



Ecole maternelle



Rénovation parvis de l'église

Agence Postale Communale

Nous nous réjouissons de l'ouverture de l'agence postale au 106, le Bourg dans un local repeint et agréable.

Mme Eyquem et Mme Beaulac assurent votre accueil tout au long de la semaine.

Dans cette agence, vous pourrez en dehors des opérations courantes (vente de timbres, colis, recommandés, etc):

- 1 Faire des prestations financières :
 - Retrait d'espèces d'un CCP (350 euros maximum par période de 7 jours glissants)
 - Retrait d'espèces d'un compte d'épargne (350 euros maximum par période de 7 jours glissants)
- 2 Faire des prestations associées :
 - demande de versement d'espèces sur un CCP ou compte d'épargne (350 euros maximum par période de 7 jours glissants)
 - demande d'émission de mandats ordinaires (montant de 350 euros euros par envoi)
- 3 Paiement des mandats ordinaires (350 euros euros par mandat)

Nous vous rappelons que la levée du courrier se fait à 12h la semaine et à 11h le samedi. Une nouvelle boîte aux lettres se trouvent sur le parking de la pharmacie.

Focus





Un Self-Service à la cantine scolaire

Au vue de l'augmentation de l'effectif scolaire 333 élèves en septembre 2013 avec plus de 300 repas par jour, le besoin de revoir l'organisation du restaurant scolaire était nécessaire.

Pensée depuis longtemps par l'équipe municipale, l'installation d'un self était la solution idéale pour pallier à l'augmentation de l'effectif, le bruit croissant de la salle de repas, le gaspillage important des repas non consommés, le manque de places , le self était la solution.

Grâce à notre cuisinier Mr Patrick Fafournoux, qui avait déjà installé deux selfs dans d'autre cantines, la mairie a voté à l'unanimité l'installation d'un self

La petite et moyenne section de maternelle ont vu leur espace réaménagé, plus de tables, plus d'espace et une nouvelle décoration réalisée par les atsems sous le signe des schtroumpf.

Les grandes sections ont rejoint les primaires pour un passage au self. Grâce à un système de rotation des classes réglé à la minute prés, les élèves sont moins nombreux dans la salle, l'ambiance est détendue, moins de bruit, un choix dans les entrées et des desserts grâce à une conservation des plats saine sans rupture de la chaîne du froid.

Chaque élève peut ainsi avoir un contact plus personnalisé avec Patrick et son équipe, lors du choix du plat. Depuis une quinzaine de jours, les enfants ont un buffet de hors d'œuvres (6 à 7 entrées différentes) et un buffet de desserts ((6 à 7 différents).

Le premier jour, chaque classe est venue avec son enseignant visiter le self et avoir les explications sur son fonctionnement.

Le soir, les parents ont eu bien du mal à entendre parler d'autres choses que du self tant les réactions des enfants étaient positives.

Et c'est bien la plus belle récompense pour toute l'équipe municipale ainsi que tout le personnel qui n'a pas ménagé ses efforts. Car toute l'équipe a travaillé que ce soit le personnel cantine, le personnel Atsem et d'entretien ou le personnel mairie, sans oublier l'équipe voirie pour son aide indispensable pour le déplacement des objets lourds et l'aide à l'installation du self.





Votre bibliothèque

Notre commune a la chance de posséder une bibliothèque et qu'elle soit gratuite.

Vous pouvez y trouver deux salles, une consacrée à la littérature adulte et une nouvelle depuis un peu plus d'un an, consacrée à la littérature jeunesse.

C'est cette seconde salle qui a fait l'objet d'attention pendant l'été 2013. Elle a été repeinte et décorée afin d'être plus agréable pour tous les enfants qui y viennent fréquemment. En effet, cette salle est utilisée pendant la journée par les enfants de l'école qui y viennent emprunter un livre, écouter des histoires, faire des recherches pour la classe ou faire des activités autour du livre sous la houlette de Mme Bouteloup, la bibliothécaire.

Cette salle est également accessible au public sur les heures d'ouverture et également les lundis et mardis matin pendant la **Bambinothèque**.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler que la bibliothèque vous propose des nouveautés, des romans de toutes sortes (aventure, terroir, policier, fantastique, etc), des documentaires (cuisine, voyage, activités manuelles, jardinage, psychologie, etc), de la bande dessinée et bien d'autres choses encore.

La bibliothèque vous propose également des rencontres philosophiques avec un animateur, M Allain Glykos. La première rencontre a eu lieu, le thème était « Faut il toujours dire la vérité ? ». Prochaine rencontre le **samedi 17 mai à 10h** et le thème sera « Le progrès peut il être moral ? »

La bibliothèque vous propose également le prêt de lisseuses dans le cadre du **Printemps des poètes**. Ce sera l'occasion de découvrir ce nouveau support de lecture et de participer à un petit concours en choisissant un poème parmi les 12 sélectionnés à l'occasion du printemps des poètes 2014 et ce jusqu'au mois de juin.

Vous pouvez également grâce au partenariat avec la Bibliothèque départementale de prêts, vous inscrire à des sites gratuits de livres numériques (publie.net), de vidéos (médiathèque numérique) ou des cours d'informatique(vodeclic). Ces accès sont gratuits uniquement pour les personnes inscrites dans une bibliothèque partenaire, ce qui le cas à Laruscade.

Vous le voyez, la bibliothèque n'a de cesse de vous offrir des services innovants, gratuits et multiples.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Bouteloup au **05 57 68 57 92** ou à l'adresse suivante biblio@mairie-laruscade.fr.

Alors n'hésitez plus et venez vous inscrire!



Noël à l'école

Vendredi 13 décembre, les enfants ont assisté à un spectacle intitulé « Marchands de sable » et ont eu droit à leur goûter.

Vendredi 20 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël à la cantine. Mais cette année, une surprise attendait les enfants.

En effet, c'est en musique que les enfants ont mangé avec l'orchestre Céleste qui leur a interprété des chants de Noël ou des « tubes » que tous ont repris en chœur.

L'équipe enseignante n'était pas en reste puisqu'ils ont formé une chorale et ont chanté des chants de Noël. Certains enfants ont dansé et l'on a pu voir des chenilles entre les tables. Nul doute que ce repas restera un souvenir agréable pour tous les enfants et les adultes.





A.J.R.V.S.

Colonie de Vacances à ARCIZANS-DESSUS Hautes Pyrénées

Depuis 50 ans, l'A.J.V.R.S. organise des colonies de vacances à la montagne.

Cette année encore, 42 enfants et ados sont partis à la neige en février et sont prêts à repartir l'hiver prochain.

Aussi pour respecter la tradition, les responsables de l'organisation des camps préparent dès

maintenant les prochains départs à la neige prévus du 16 au 22 février et du 23 au 1 mars 2014.

Les tarifs appliqués seront de 410 € pour les petits et de 450 € pour les grands, tout compris

(hébergement, nourriture, transports, location matériel, remontées, assurance...).

Toutes les aides (bons-vacances, chèques-vacances, bons CAF, CE, etc..) sont acceptées et des

facilités de paiement sont accordées.

Alors dès maintenant, renseignez-vous auprès de nos responsables:

François MILLOT: 05.24.06.64.41.

Nathalie AUDUBERTEAU: 05.57.58.06.99. Valérie DOMINGUEZ: 05.57.68.55.99. Anne Marie MERLET: 05.57.68.64.76.

L'A.J.R.V.S. met aussi à votre disposition ses locaux en gestion libre, Si vous souhaitez organiser

une fête familiale ou une sortie à la montagne, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de:

Guy MASSIAS à Marsas au 05.57.68.71.97.

L'A.J.R.V.S. vous attend à ARCIZANS

Vie associative

Musique à ta porte

L'école de Musique « Musique à ta Porte » donne des cours aux enfants et aux adultes sur les communes de Laruscade, Cavignac et Cézac.

Pour plus de renseignements, M. Dugied Raymond Tel. 06.75.73.03.57



Repas des aînés

Samedi 11 janvier a eu lieu le repas des aînés de Laruscade. Toute la gestion de cette manifestation a été assurée par l'ensemble des employés communaux. De la préparation du repas par notre chef cuisinier et son équipe, en passant par la décoration ainsi que le service, tout le monde a mis la main à la pâte pour que ce moment soit le plus convivial. Même les conseillers et adjoints ont prêté main forte pour le service.

L'année 2014 n'a pas dérogé à la règle et ce fut un bel après-midi empreint de gaieté et de bonne humeur accompagné par l'orchestre « Céleste ».



Saltimbanques

Depuis 27 ans, la troupe des Saltimbanques Ruscadiens a pour objectif de donner aux enfants et aux adultes la possibilité de s'exprimer par le théâtre et la danse aves des cotisations peu élevées afin d'offrir à tous les enfants qui le souhaitent la possibilité de nous rejoindre.

Cette année, c'est près de 80 enfants et 30 adultes qui sont dans la troupe.

Pour la section théâtre, 4 ateliers théâtre accueillent les enfants à partir de 5 ans sous la houlette des animateurs Joann Savinet, Florine Merlet et Véronique Hervé.

La section danse qui est orchestrée par Stéphanie Akono, aidée de Stéphanie Massinet et Elisa Rodier accueille les enfants à partir de 5 ans dans 3 ateliers de modern'jazz.

Les adultes ne sont pas oubliés et se retrouvent dans 2 ateliers : Danse africaine et modern'jazz, et pour le théâtre, de nouveaux spectacles vont être lancés et les inscriptions sont ouvertes. N'hésitez pas à les rejoindre pour faire du théâtre ou bien chanter avec comme moteur la bonne humeur et la détente.

Tout le monde s'est retrouvé le 7 décembre 2013 et s'est mobilisé pour le Téléthon. Avec une promesse de dons de 300€, c'est plus de 600 € que les saltimbanques ont versé au Téléthon . La soirée s'est terminée avec un lâcher de lampes célestes dans le ciel Ruscadien, signe d'espoir pour les enfants malades.

La troupe présentera ses spectacles comme chaque année lors du festival qui aura lieu cette année le week-end du 9 et 10 mai 2014.





Petites mains Grandes idées

L'association « Petites mains Grandes idées » se réunit tous les lundis et jeudis matin de 10h à 11h dans la salle de Pierrebrune autour d'activités (bricolage, peinture, coloriage, collage etc.....) pour les enfants non scolarisés (de 0 à 3ans).

Un lieu convivial de rencontre et de partage pour les enfants comme pour les accompagnants. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs accompagnants pendant toute la séance. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christelle au 06 14 97 60 82.





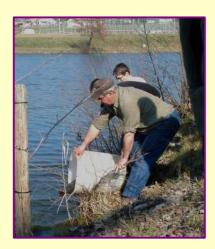


Pêche

Ouverture du lac du 02/03/2014 au 26/10/2014

5 Lâchers de 100 kg de truites le : 02/03/2014 - 15/032014 - 29/03/2014 - 12/04/2014 - 26/04/2014

Pour tous renseignements Tel: 06 13 30 74 15 M. Denis 0metz







Rencontres et amitiés

Lotos ouverts au public :

9/02/2014 - 9/03/2014 - 29/05/2014 - 14/07/2014 - 07/09/2014 - 11/11/2014 - 28/12/2014

Repas interne au club: 11/06/2014 et 10/12/2014

Réunions animées avec un loto les 1er et 3ème lundi du mois à la salle des halles l'hiver et à la salle des fêtes l'été.

Pour tous renseignements, contacter Mme Marie-Hélène Frouin au : 06 20 23 48 43

Football

Créé en 2005 il dénombre 70 licenciés répartis sur trois équipes seniors.

L'équipe première évoluant en Première division puis en promotion de première et promotion de deuxième pour les autres équipes.

Président: Ludovic Jullion Tel: 06 22 91 80 39







Art en liberté

Notre association l' « Art en Liberté » existe depuis 20 ans déjà. Elle a évidemment évolué au fil des années. Mais son professeur, Mme Patricia Proust Labeyrie, n'a pas changé. Depuis cette date, elle a toujours su transmettre son savoir et sa technique avec pédagogie et enthousiasme.

Depuis 20 ans, les objectifs de notre association se sont développés et renforcés.

Il s'agit, tout d'abord, de permettre à chacun, quelles que soient ses compétences, d'apprendre et de se perfectionner dans les différentes techniques picturales. Mais aussi d'acquérir des connaissances et une culture artistiques, de s'ouvrir au monde, de mener des actions avec d'autres partenaires, d'évoluer vers l'autonomie et la création.

Pour cela, nous proposons deux séances hebdomadaires à Laruscade Pierrebrune, le mardi matin et après-midi sous la direction de Patricia.

Le matin, ce sont des cours de techniques. Cette année, il s'agit de la technique du fusain au premier trimestre, du pastel à l'huile, encre, gravure et carte à gratter au deuxième trimestre, de l'encre de chine, lavis, calligraphie et enluminure au troisième trimestre. Pendant ces séances, Patricia nous propose aussi l'étude de la vie d'un artiste : Kandinsky au premier trimestre, puis Max Ernst.

L'après-midi, ce sont des cours dirigés. Là, chacun est libre de son sujet et de la technique qu'il veut utiliser pour mener à bien son projet. Le professeur est là pour conseiller, guider et aider selon les besoins.

Nous visitons régulièrement des musées et des expositions. En 2013, le Centre Pompidou Mobile à Libourne, l'exposition sur Eric Joisel « le magicien de l'origami » à Angoulême.

Nous participons à des conférences. « Autour des cercles et carrés » par Jean Paul Ameline à la CDC de Saint Savin.

Nous faisons des sorties éducatives et touristiques. En octobre, croisière sur l'estuaire de la Gironde, son histoire, sa géographie physique et humaine.

Nous proposons des expositions de nos travaux. A Laruscade tous les ans en juin ; à l'Office de Tourisme de Saint Savin en novembre et décembre 2013 et peut-être au lycée de Montlieu Lagarde en mai 2014.

Nous avons travaillé avec le Réseau des assistantes Maternelles au cours de l'année dernière. Nous avons participé à leur journée du 25 juin en proposant et animant des ateliers d'arts plastiques pour les ieunes enfants de moins de trois ans.

Le « trompe l'œil » que nous avons exécuté à la demande du Conseil Municipal a été fixé sur le mur aveugle de l'école publique de Laruscade.

Un des objectifs les plus importants aux yeux de notre professeur est d'amener chacun à devenir autonome, à faire des choix, à se libérer de son sujet pour parvenir à une création personnelle et originale. C'est, sans aucun doute, l'objectif le plus difficile à atteindre. Pour favoriser cette approche, Patricia organise tous les ans un concours où chaque participant, seul et sans conseil, doit rendre un travail anonyme qui est jugé par un jury indépendant. En 2013, le sujet du concours était: « Paysages aux formes géométriques ». Il a été remporté par Maryvonne Lancien. En 2014, le sujet du concours rejoint le thème du « Printemps des Poètes » en partenariat avec la bibliothèque de Laruscade où seront exposées les toiles qui s'inspirent du poète Max Jacob.

Tout cela fait de l'Art en Liberté une association vivante et conviviale où la bonne humeur, le respect et l'intérêt pour le travail des autres sont des règles de vie.

Pour tous renseignements contacter

Alain ANDRE président 05 57 58 90 98 Chantal MASCARO secrétaire 06 71 07 63 52





Musique à ta porte

L'association « Musique à ta porte » vous invite à son concert le samedi 15 MARS à 20H00 à la salle des fêtes de LARUSCADE.

Les professeurs de l'école vous présenteront des morceaux de musique interprétés par différents ensembles d'instruments à cordes (violons, alto, violoncelles, guitares, harpe), flûtes traversières, saxophones et pianos.

Le final regroupera tous les professeurs avec des élèves de l'école sur une musique sud-Américaine.

L' entrée sera laissée libre à la générosité de chacun.



Expositions

- ▶ Jacques Taris exposera son travail intitulé « Cessez-le-feu 06) à la salle des Halles à partir du vendredi 04 avril jusqu'au samedi 12 avril. Vernissage le vendredi 04 avril à 19H, salle des Halles.
- ▶ Les élèves de l'association l'*art en liberté* exposeront le travail réalisé pendant l'année du vendredi 13 juin au samedi 21 juin à la salle des halles.

Vernissage le vendredi 13 juin à 19H, salle des Halles.

Les expositions proposées sont ouvertes à tous et gratuites, n'hésitez pas à venir en profiter en famille.



Bibliothèque

Enfin, vous pourrez comme tous les ans participer à la traditionnelle dictée qui aura lieu le **samedi 24 mai 2014 à la salle des Halles à 14h**. Au programme : de la bonne humeur et un brin d'humour ! N'oubliez pas votre stylo.



Football

Le 20 Avril 2014 Repas du club

Week-end de l'ascension

Tournoi de sixte seniors

Réveillon St Sylvestre 2014

Mariages

MENARD Lætitia & POURNY Frédéric le11 Mai 2013
BRESSON Christelle & ALVAREZ Didier le 6 Juillet 2013
GUERIN Céline & GRILLEAU Alain le 13 Juillet 2013
MARTINEAU Marie-Christine & CLOAREC Moana le 13 Juillet 2013
BEKHTAOUI Kaltoum & MAHLEDDINE Aynane le 13 Juillet 2013
ROC Vanessa & BATTE Romain le 10 Août 2013
BEAUPERTUIS Marie-Ange & COUTURIER David le 10 Août 2013
CHARPENTIER Jaqueline & FERNANDEZ Félix le 17 Août 2013
MATINEZ Fabian & CLUSEVIRILIN Eric le 14 Septembre 2013
GIRET Ludivine & ESQUER Yannick le 26 Octobre 2013
BERGEON Mélanie & THOMAS Jérôme le 9 Novembre 2013
GRAVIERE Christelle & HERVE Bernard le 28 Novembre 2013

Des naissances à Laruscade!

pour saluer la venue de deux enfants qui sont nés à Laruscade. Pas uniquement déclarés à Laruscade mais bel et bien nés dans la commune de Laruscade! Ce type de naissance est suffisamment rare pour que cela mérite un petit clin d'œil! En effet, Maya Raclet et Tahiry Gantch ont fait une petite surprise à leurs parents en naissant si rapidement que les pompiers n'ont pas réussi à être sur les lieux à temps.

Nous faisons ici une petite parenthèse

Heureusement, les parents dont c'était le deuxième enfant dans les deux cas, ont su faire preuve de sang froid et ont accueilli leur bébé dans de bonnes conditions.

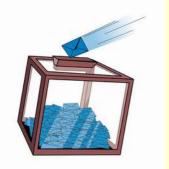
Voyez leur jolies frimousses !!!



Naissances

PEREIRA Oliveira le 30 Janvier 2013 BAYER Sélène le 9 Février 2013 CONSTANTIN Océan le 7 Février 2013 DASSONNEVILLE Kinton le 3 Mars 2013 PEYRAN Alicia le 9 Mars 2013 SILVENTE Marlon le 18 Mars 2013 FEVRES Agathe le 21 Mars 2013 TIRISCA PERROT Zoé le 27 Mars 2013 LARNAUDIE Louka le 29 Mars 2013 BRICE Zoé le 10 Avril 2013 BRICE Mathys le 10 Avril 2013 BAURI Lukian le 12 Avril 2013 MAHIEDDINE Moumèn le 26 Avril 2013 ROBIN Ilan le 28 Avril 2013 LESTON Ruben le 11 Mai 2013 ALLIPOFF HOSTEINS Eden le 17 Mai 2013 DEYMAR SEVERIN Alyson le 19 Mai 2013 OSES Noha le 28 Mai 2013 BEGODEAU Alix le 4 Juin 2013 JAUBERT Ethan le 19 Juin 2013 CRAMON Tayson le 21 Juin 2013 CASSAGNEAU Roméo le 26 Juin 2013 JAUFRIT Jade le 5 Juillet 2013 SCANDOLA Chloé le 8 Juillet 2013 SABA Raphaël le 25 Juillet 2013 DE FREITAS Alice le 6 Août 2013 JEANNE Esteban le 7 Août 2013 **BOLZAN Maily le 2 Septembre 2013** BOLZAN Valentina le 2 Septembre 2013 BECUWE Lalie le 8 Septembre 2013 JADAUD Agathe le 25 Septembre 2013 MATHIEU Dorian le 30 Septembre 2013 BARBE Nathan le 14 Novembre 2013 TAUZIA Emma le 18 Novembre 2013 ACHARD Julie le 28 Novembre 2013 CESCON ALOS Sarah le 30 Novembre 2013

ALVAREZ Paloma le 10 Janvier 2013



Élections Municipales 2014

Ce qui a changé

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, lors des prochaines élections municipales de 2014, les conseillers municipaux seront donc élus au scrutin proportionnel de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenu.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%.

La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour. Les premiers des listes élues auront vocation à siéger au sein des intercommunalités. La loi de 2013 instaure donc l'élection directe, dans le cadre des élections municipales, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux.

Les trois villes les plus peuplées connaissent ce mode de scrutin (art. L271 s.). Ainsi, l'élection se fait par secteurs constitués chacun d'un arrondissement à Paris et à Lyon, et de deux à Marseille.

On ne peut pas être candidat dans plusieurs secteurs. L'élection des conseillers municipaux et conseillers d'arrondissement se fait en même temps et selon les mêmes règles, sur la même liste (art. L272-5). C'est donc un dispositif à double étage.

Vie pratique

Mairie

Lundi 08h30 à 12h30

Fermée l'après-midi

Mardi 08h30 à 12h30

14h00 à 18h

Mercredi 08h30 à 12h30

Fermée l'après-midi

Jeudi 08h30 à 12h30

Fermée l'après-midi

Vendredi 08h30 à 12h30

14h00 à 18h

Samedi 8h30 à 12h30

Bibliothèque

Lundi 15h à 17h Mardi 15h à 17h

Jeudi 16h à 18h Vendredi 16h à 18h Samedi 9h à 12h

Assistante sociale

Tous les jeudis à la mairie (sur rendez-vous) 05 57 43 19 22

Ecole Maternelle

Ouverture des portes :

Matin 8h35 début école 8h45 Midi 11h40

Après-midi 13h début 13h10

Sortie école 16h15

Ecole Primaire

Ouverture des portes :

Matin 8h35 début école 8h45 Midi 12h

Après-midi 13h20 début 13h30 Sortie école 16h15

Santé

Médecin

Opshtein Mordehai Tél. 05 57 68 52 20

Infirmières

Bigot Marie-Hélène et Sébastien Pardo

Tél. 05 57 68 17 91

Isabelle Engelric et Marina Darbord

Tél. 05 57 94 96 63

Pharmacie Pezac Bruno Tél. 05 57 68 52 93

Agence Postale Communale

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

9h à 12h du lundi au samedi

14h30 à 17h les mardis et vendredis.